

**Compte rendu  
du Conseil Municipal  
du 28 février 2019**

Le cinq mai deux mille dix-neuf, à vingt heures trente à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

**Conseillers en exercice** : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoit BOURDET.

**Représentés** : Valérie COMBES par Noël ROUX. Benoit BOURDET par Cécile BOURDET

**Absents** : néant

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

*Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.*

---

**La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :**

Vote du Compte Administratif 2018

Demande de subvention - association Le Bilboquet

Questions diverses

**Délibérations du conseil:**

**Vote du compte administratif complet - floressas ( DE 2019 01)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Cécile BOURDET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		71 093.47		18 475.72		89 569.19
Opérations de l'exercice	130 502.09	153 333.43	58 968.58	50 160.98	189 470.67	203 494.41
<b>TOTAUX</b>	<b>130 502.09</b>	<b>224 426.90</b>	<b>58 968.58</b>	<b>68 636.70</b>	<b>189 470.67</b>	<b>293 063.60</b>
Résultat de clôture		93 924.81		9 668.12		103 592.93
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		103 592.93
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		48 510.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
93 924.81	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité

**Questions et informations diverses**

L'association Le Bilboquet demande une subvention de la commune. Le conseil municipal refuse à l'unanimité.

Le conseil municipal s'inquiète d'une circulation trop rapide des voitures au lieu-dit Récès.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h30.

La Secrétaire,  
Cécile BOURDET



Le Maire,  
Alain DUTRANOIS

